

INFOS POINT COM'

LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Dossier :

Quel visage pour le Pays de Meslay-Grez demain ?

- ▶ Le Schéma de Cohérence Territoriale
- ▶ Le Pôle Santé
- ▶ La piscine intercommunale
- ▶ Les centres d'incendie et de secours

Opération Habitat :
l'accompagnement de la collectivité

Tourisme :
8 mobil-homes à la Chesnaie

Médiathèques :
l'arrivée du numérique

ARRÊT SUR IMAGES



Février 8 mobil homes sont implantés sur le camping de la Chesnaie et viennent ainsi compléter l'offre d'hébergement du territoire.



Mars Mme Corinne Orzechowski, alors Préfète de la Mayenne, visite le territoire, et en particulier le chantier du futur Pôle Santé à Grez-en-Bouère.

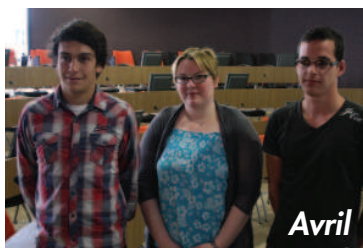


Avril 3 jeunes rejoignent la communauté de communes grâce aux Emplois d'Avenir, signés en partenariat avec les services de l'État.



Avril Les animations mises en place dans le cadre du "Printemps des bébés lecteurs" rencontrent un vif succès dans les médiathèques.

Mai La 16ème édition du festival Ateliers Jazz accueille (entre autres) China Moses et Ulf Wakenius, devant un parterre de mélomanes ou de curieux conquis.



Mai Les Championnats de France de Swin-Golf se déroulent à la Base de Loisirs de la Chesnaie, avec en parallèle un flot d'animations pour toute la famille.



Juillet En signant une convention de partenariat avec le groupe GDF-SUEZ, le Pays de Meslay-Grez se donne les moyens de devenir l'un des premiers «Territoire à Énergies Positives»



Juillet La saison culturelle estivale débute sous les applaudissements des habitants venus voir concerts et spectacles.



Juillet Signature d'un protocole en vue de la dématérialisation des documents comptables avec la direction générale des finances publiques.



Septembre Les Assistantes Maternelles reçoivent le CD de comptines qu'elles ont enregistré avec le concours du Relais Assistantes Maternelles.



Septembre Les élus visitent le chantier de la future Ligne à Grande Vitesse en compagnie de responsables d'Eiffage.



Octobre 48 jeunes âgés de 13 à 18 ans visitent Paris et participent à l'enregistrement de l'émission TV «les 12 coups de midi».



Au 1er janvier 2014, la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez aura tout juste 10 ans.

Cet anniversaire est pour nous tous l'occasion de fêter le succès de notre intercommunalité. Une réussite qui tient en plusieurs explications :

En premier lieu, la communauté de communes est "bien née". Vos élus ont depuis longtemps compris l'intérêt de s'allier plutôt que de s'opposer et, de rapprochement en fusion, la communauté de communes est devenue une évidence. Cette collectivité nouvelle a su prendre sa place, toute sa place, mais rien que sa place.

Votre commune, à laquelle vous êtes attachés, historiquement, sentimentalement, a conservé ses compétences pour les domaines qu'elle maîtrise et gère bien mieux que l'intercommunalité grâce à sa proximité. La communauté, quant à elle, intervient sur ce qu'il est possible de faire mieux ensemble : assurer le développement économique, organiser l'aménagement du territoire, maîtriser la qualité de l'environnement, défendre le service public local.

En fédérant nos énergies, nous avons soutenu le secteur économique en créant de nombreux ateliers relais répartis sur tout le territoire, à destination aussi bien des industriels que des artisans.

Nous avons accompagné le mouvement sportif par la création de la salle de sport de Ballée et la réhabilitation de celle de Meslay du Maine. Nous avons renforcé l'accès à la culture par la construction d'une école de musique et d'une médiathèque, portant à 2 le nombre de bibliothèques tête de réseau à Meslay du Maine et Grez en Bouère.

Enfin, nous avons développé de nombreux services et permanences notamment pour l'emploi et l'habitat assurés dans le cadre du Relais Services Publics au pôle intercommunal.

Mais il reste encore beaucoup à faire.

Le 30 mars 2014, le mandat des hommes et des femmes qui ont eu à cœur de faire vivre et grandir cette jeune collectivité prendra fin. Je suis sûr que ceux à qui vous confierez la destinée de votre communauté de communes sauront encore être au service de l'économie locale et de la population.



Norbert BOUVET

p.3 ZA du Poteau à Bouère : 1 hectare supplémentaire viabilisé

p.4 Immobilier d'entreprise : ça bouge !

p.5 Réhabilitation énergétique : le soutien de la collectivité

p.5 Ordures ménagères : une redevance incitative à l'étude

DOSSIER :

quel visage pour le Pays de Meslay-Grez demain ?

p.7 à 8 Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

p.9 TEPOS pour Territoire à Énergies Positives

p.9 à 10 La future piscine intercommunale

p.10 Le Pôle Santé, les Centres d'Incendie et de Secours

p.11 Relais Services Publics : vos démarches près de chez vous

p.11 Alzheimer : l'offre de santé s'élargit

p.12 Base de Loisirs de la Chesnaie : 8 mobil-homes installés

p.13 Astronomie : un label pour l'observatoire

p.13 Associations sportives : un service à vos côtés

p.14 Réseau Lecture : le numérique s'invite dans les médiathèques



Zone d'activités du Poteau à Bouère

1 hectare supplémentaire viabilisé



Du foncier disponible à l'entrée du village

Dans le cadre de la création de villages d'artisans sur le Pays de Meslay-Grez, Bouère avait été retenue en tant que commune susceptible d'accueillir un ou plusieurs modules d'artisans.

En 2008, la communauté de communes a fait l'acquisition de 1,750 hectare de terrains situés en bordure de la route allant du carrefour du Poteau au bourg. Deux bâtiments à vocation artisanale ont été construits, l'un en 2008, l'autre en 2011, permettant à deux nouvelles entreprises de s'installer sur le site.

Aménagement de la zone

Si les deux premiers modules sont accessibles directement de la route, des travaux de viabilisation étaient nécessaires pour desservir 1 hectare de terrain supplémentaire à vocation artisanale. Ces travaux, financés par la communauté de communes, sont réalisés par l'entreprise Bézier pour la Voirie et Réseaux, STGS et le SDEGM pour l'eau et l'électricité.

Parallèlement, le plan de réhabilitation du patrimoine du service départemental d'incendie et de secours (SDIS53), initié par le Conseil Général, mettait en évidence que la caserne de Bouère ne répondait plus aux normes et devait être reconstruite. Cette opération ne pouvant se faire sur le site de l'actuelle caserne, c'est finalement la zone artisanale du Poteau qui a été choisie pour accueillir le futur centre d'incendie et de secours (CIS), sur un terrain viabilisé de 3 000 m², mis à disposition par la commune.

Des terrains disponibles en zone d'activités

Les 7 000 m² restant permettront l'implantation de nouveaux artisans. Cette surface pourra être divisée en plusieurs lots, la communauté de communes étant à l'écoute des besoins des entrepreneurs. Ces dossiers sont gérés par le service économie du Pays de Meslay-Grez, service qui remplit également la mission de conseil et d'accompagnement des porteurs de projets.



Immobilier d'entreprise

Des entreprises en mouvement

L'immobilier d'entreprise serait-il un indicateur de la vitalité économique d'un territoire ? Si tel est le cas, alors on peut dire que le Pays de Meslay-Grez est on ne peut plus dynamique.

Entre 2008 et 2011, la communauté de communes lançait une vaste opération de construction de bâtiments à destination des artisans. Cette démarche visait à faciliter la reprise d'entreprises et permettre l'installation de nouveaux artisans. 5 ans après, le bilan est très positif.

A Bouère, se sont installées ACC, une entreprise de plomberie chauffage électricité, dotée d'un secteur vente et dépannage électroménager et Distribote/Sokode, spécialiste du vêtement de travail, chaussures de sécurité et combinaisons de courses hippiques. Elle a ouvert depuis peu un département « flochage » tourné vers la personnalisation des vêtements et équipements aux couleurs des écuries.

A Bazougers, Un artisan maçon occupe un des modules, l'autre étant loué à l'entreprise DLE Spécialités qui intervient sur le chantier de la LGV.

A Meslay-du-Maine, le dernier module disponible est désormais occupé par Méthode Usinage, une entreprise de mécanique de précision. La jeune entreprise CEROP 53,

créée en 2010 et installée dans la pépinière d'entreprises à Meslay-du-Maine occupe aujourd'hui l'ensemble du bâtiment. Une extension rendue nécessaire pour accueillir de nouvelles machines. Par un effet domino, EOLIS, société spécialisée dans les travaux d'isolation qui occupait le deuxième

Mais c'est à **Ballée** qu'on trouve la plus grosse opération immobilière, avec une extension de 9 000 m² réalisée en octobre 2012 par Celloplast, s'ajoutant à la construction d'un pôle logistique de 13 000 m² (en 2009), venant concrétiser l'ancrage de la société sur sa commune historique.



L'entreprise Sodafgéo à Grez-en-Bouère

espace de la pépinière a profité de l'occasion pour déménager à **Saint-Loup-du-Dorat** dans un bâtiment artisans construit par la Communauté de communes, lui permettant de bénéficier elle aussi de locaux plus grands.

A Grez-en-Bouère, Sodafgéo est venue s'installer sur un bâtiment communautaire de 225 m², inauguré en septembre 2012. Un autre module héberge Orvelys, un commerce de lingerie en ligne.

11 modules construits, certains bâtiments en comptant 2.

50 salariés pour les entreprises installées dans ces modules.

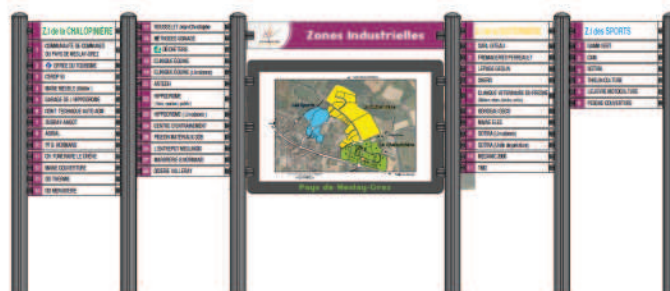
1 950 m² de surface d'ateliers artisanaux créés.

Économie

Une nouvelle signalétique

Dans quelques jours, une nouvelle signalétique des zones d'activités de Meslay-du-Maine, Bouère et Grez-en-Bouère sera installée.

Plus claire et plus visuelle, elle améliorera la visibilité des entreprises aux yeux des nombreux livreurs, commerciaux et clients, répondant ainsi aux attentes des chefs d'entreprises. Cette opération sera étendue aux autres zones d'activités intercommunales



Habitat

Opération réhabilitation énergétique

Le Pays de Meslay-Grez lançait en 2012 un programme d'intérêt général visant à aider les particuliers à financer des travaux liés à l'amélioration des performances énergétiques des logements.



Cette opération conjointe de l'état via l'ANAH, de la région des Pays de la Loire et du Pays de Meslay-Grez vient de trouver un second élan. En effet, une récente modification de la loi* devrait permettre à de nombreux foyers de pouvoir prétendre à ce dispositif.

**les plafonds de ressources des demandeurs ont été relevés.*

Des permanences mises en place au pôle intercommunal tous les mardis matins permettent à toute personne ayant un projet de travaux visant à améliorer la performance énergétique de leur logement de rencontrer le chargé d'opération.



3 questions à... Martin CARRÉ, Chargé d'opération au sein d'Habitat et Développement 53

Quelle est votre mission ?

«J'optimise le financement des projets de travaux. Selon les éléments recueillis, je recherche le dispositif de subvention le plus approprié. Cela me conduit parfois à faire évoluer le projet initial. J'agis en sorte que le montant de travaux restant à la charge de l'utilisateur soit le plus faible possible.»

En quoi consiste votre intervention ?

«A la suite d'une première rencontre durant laquelle je m'assure que le projet et le niveau de ressources du demandeur permettent d'obtenir des subventions, je réalise un diagnostic énergétique au domicile de la personne. Je mesure également quel sera le gain énergétique envisageable une fois les travaux réalisés.»

Jusqu'à où accompagnez-vous les porteurs de projets ?

«Je me charge de toutes les démarches administratives, du montage de dossier jusqu'au suivi du paiement des subventions par les différents organismes. Ma mission s'achève quand le porteur de projet a reçu l'intégralité des sommes prévues.»

Martin Carré

Chargé d'études Habitat et Développement 53
Téléphone : 02.43.69.69.54
E.mail : m.carre@hd53.fr

Ordures ménagères

Une redevance incitative à l'étude

Réduction des déchets ménagers : un objectif ambitieux pour 2017

Passer de 189 kg de déchets ménagers par an et par habitant à 130 kg en 4 ans, tel est l'objectif fixé par les élus.

En octobre 2012, le service environnement de la Communauté de communes a effectué une campagne de caractérisation des déchets ménagers issus des collectes en porte à porte et en point d'apport volontaire : seuls 59 % des déchets examinés dans les conteneurs semi-enterrés sont des ordures ménagères, le reste étant recyclable, triable, ou compostable. Pour la collecte en porte à porte, un tiers des déchets examinés ne sont pas des déchets ménagers. Les marges de manœuvre sont donc importantes.

La production de déchets ménagers reste une vraie problématique, tant d'un point de vue environnemental, que sur les coûts de collecte et de traitement qu'elle génère. En réduire le volume est l'affaire de chacun. C'est aussi l'esprit des recommandations induit par le Grenelle de l'Environnement.

Vers une redevance incitative

L'État a fixé des objectifs aux collectivités par l'intermédiaire d'une loi issue du Grenelle de l'Environnement : impliquer chaque citoyen dans une démarche en l'incitant à diminuer ses déchets ménagers. D'ici 2017, le calcul de la redevance contiendra une partie variable, indexée sur la production réelle des déchets. Ainsi les citoyens les plus vertueux paieront moins, au contraire des foyers les

moins impliqués. C'est le principe de la redevance incitative.

La mise en œuvre de ce dispositif modifiera les habitudes de collecte. Il deviendra nécessaire de connaître le volume de déchets émis par chaque foyer afin de calculer sa redevance. Un groupe d'élus étudie les solutions les mieux adaptées au Pays de Meslay-Grez. Dans un premiers temps, des « tambours » seront installés sur les conteneurs semi-enterrés. Ce système autorisera le dépôt de sacs d'ordures ménagères d'une capacité maximale de 80 litres. Cette modification des conteneurs sera réalisée au cours du premier semestre 2014. Dans un second temps, ces tambours seront munis d'une serrure électronique et chaque foyer disposera d'une clé (ou carte à puce) permettant d'actionner le système. Chaque ouverture sera ainsi comptabilisée.

DOSSIER

Pays de Meslay-Grez : Quel visage demain ?

 Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

 Un Territoire à Énergies Positives (TEPOS)

 La future piscine intercommunale

 Le pôle Santé, les Centres d'Incendie et de Secours



Schéma de Cohérence Territoriale : Le Pays à l'horizon 2025

Les grandes caractéristiques du Pays de Meslay-Grez



Un territoire marqué par la ruralité

Le Pays de Meslay-Grez se caractérise par sa ruralité et son agriculture encore très développée. Le territoire s'articule autour d'un pôle structurant, Meslay-du-Maine, de pôles intermédiaires, Bouère, Grez-en-Bouère, Ballée, Bazougers et Villiers-Charlemagne.

Enjeux : Développer le territoire en conservant son caractère rural et préserver sans dénaturer un cadre de vie de qualité.

Une démographie influencée par l'extension de Laval

Le nombre d'habitants croît régulièrement depuis 20 ans, mais c'est à l'ouest du territoire que l'augmentation est la plus forte. La dynamique de croissance de l'agglomération lavalloise influe fortement sur le développement du territoire, en particulier à l'ouest d'un axe La Bazouge-de-Chéméré / Villiers-Charlemagne. La construction d'habitations accompagne cette dynamique (+ 856 logements en 10 ans). Ces facteurs conjugués ont permis l'accueil de nouvelles populations, plus jeunes.

Enjeux : Maîtriser la dynamique de péri urbanisation qui s'accélère.

Une offre d'équipements cohérents

Le territoire possède une offre de commerces adaptée et cohérente.

L'offre de santé est satisfaisante mais fragile. Les services de proximité sont répartis sur l'ensemble du territoire.

Enjeux : Maintenir voire développer l'offre commerciale, structurer l'offre des services de proximité et anticiper les besoins en équipements structurants.

Industrie et agriculture, piliers de l'économie

Le bassin d'emplois et d'établissements est diversifié, avec une dominante dans les secteurs de l'industrie et de l'agriculture. Le taux de chômage est faible (inférieur à la moyenne départementale) et le territoire connaît une dynamique d'emplois. Les zones d'activités économiques sont principalement situées sur les axes majeurs de circulation.

Enjeux : Améliorer la cohérence de l'offre en zones d'activités économiques et leur niveau d'équipements (NTIC), développer les services et l'offre commerciale.



Transports et déplacements, une vraie problématique

Près de 80% des déplacements domicile-travail s'effectuent en voiture contre 1,5 % en transports collectifs. Ces déplacements travail-domicile vers les agglomérations voisines sont en augmentation.

Enjeux : Définir des secteurs prioritaires pour le renforcement de l'offre en transport collectif et co-voiturage.



**L'environnement,
une richesse insoupçonnée**

Les paysages du Pays de Meslay-Grez relèvent du "cœur de Mayenne" pour sa partie ouest, caractérisés par la présence de nombreux boisements, étangs et bocages, et ceux du "Pays de l'Erve et de la Vaige" à l'est, qui conduisent par une transition douce vers les paysages plus ouverts et agricoles de la Sarthe, entaillée par les 2 rivières.

Enjeux : Préserver les espaces naturels protégés et les paysages.

La ressource en eau

Le territoire a une capacité de production d'eau potable supérieure à ses besoins. La qualité des eaux est très bonne,

bien qu'inégale selon les communes.

Enjeux : Encourager une gestion plus économe et préserver la qualité.

Pollution, déchets, climat et énergie

L'habitat et les transports génèrent une très forte consommation énergétique, mais le Pays de Meslay-Grez dispose par ailleurs d'un réel potentiel en matière de production d'énergies renouvelables.

Enjeux : Maîtriser les consommations énergétiques et limiter les émissions de gaz à effet de serre, affirmer la volonté de développer les énergies renouvelables, limiter la production de déchets et renforcer les processus de valorisation.

L'agriculture, l'un des piliers du territoire



Avec près de 33 000 ha de terre occupée, soit 78 % de la surface du territoire, la présence de l'agriculture ne souffre d'aucune contestation.

Mieux, elle est la particularité du territoire : 1 personne active sur 5 est un agriculteur (contre 1 sur 10 dans le département et 1 sur 33 en France). 10 % de la valeur ajoutée produite sur le territoire sont générés par le secteur agricole, hors industrie agro-alimentaire. Ces chiffres, fournis par la chambre d'agriculture dans le cadre du diagnostic SCoT montrent combien le secteur agricole marque de son empreinte le Pays de Meslay-Grez.

Et demain ?

Si aujourd'hui, l'agriculture au Pays de Meslay-Grez est inscrite dans les gènes du territoire, qu'en sera-t-il demain, lorsque l'on sait que 25 % des agriculteurs sont âgés de 55 ans ou plus, et qu'ils partiront à la retraite d'ici 7 ans.

Ce chiffre de 1 agriculteur sur 4 pose la question du renouvellement des actifs agricoles et du devenir des exploitants.

A quoi ressemblera une exploitation agricole dans 20 ans ? Aujourd'hui, leur nombre diminue sans cesse (- 20 %

entre 2000 et 2010), mais les surfaces par exploitation augmentent.

En intégrant dès aujourd'hui les conclusions du Grenelle II de l'Environnement, traduites aujourd'hui dans les textes de loi, comme les exigences de réduction des gaz à effet de serre (GES), les économies d'énergies, la transition énergétique, il est nécessaire de réfléchir aux futurs débouchés pour une agriculture de polyculture et d'élevage bien présente : le développement des circuits courts de transformation et de distribution fait-il partie des solutions ? La production d'énergie à partir de déchets de l'agro-alimentaire est-elle économiquement viable ?

Le volet "agriculture" du schéma de cohérence territorial se devra d'apporter des éléments de réponses à ces questions et de fixer les objectifs à atteindre d'ici à 2025.



Pour conclure...

Tout l'enjeu de ce schéma de cohérence, fixant les grandes orientations à 20 ans, est bien de prévoir un développement conciliant les besoins créés par l'augmentation prévisible de la population, à savoir augmenter l'offre de logements, de services et développer l'offre entrepreneuriale en limitant la consommation de foncier agricole et en préservant les paysages, et sans détruire le cadre de vie qui constitue le caractère identitaire du territoire.

Retrouvez l'ensemble du diagnostic sur www.paysmeslaygrez.fr

TEPOS pour Territoire à Énergies Positives



Signature de la convention de partenariat avec GDF-SUEZ

une mobilisation en faveur de la maîtrise de la demande énergétique et de la production d'énergie renouvelable, et une volonté de réduire la dépendance en énergies fossiles.

Pour mettre en place une démarche territoriale audacieuse combinant des actions d'efficacité énergétique, de sobriété énergétique et de production d'énergie décentralisée dans une perspective de valorisation des richesses locales, d'amélioration de la qualité de vie et d'attractivité du territoire, GDF-Suez accompagne le Pays de Meslay-Grez dans l'élaboration et la conduite d'une stratégie énergétique pionnière globale.

Les territoires se retrouvent aujourd'hui au cœur de problématiques énergétiques avec un rôle essentiel à jouer dans la transition énergétique.

La communauté de communes du Pays de Meslay-Grez a des spécificités territoriales à faire valoir dans un tel contexte: un potentiel de ressources mobilisables (biomasse, éolien, sous-produits de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire),

Afin de concrétiser les ambitions du Pays de Meslay-Grez, le groupe GDF SUEZ met à sa disposition sa maîtrise de l'ensemble des métiers et compétences énergétiques, ses capacités d'innovation, d'ingénierie financière et de montage de projets, mais aussi son savoir-faire avec l'ensemble des acteurs locaux. Le pays de Meslay-Grez devient ainsi l'un des premiers territoires français à bénéficier de cette démarche globale.

Piscine intercommunale : Un projet sur le point d'aboutir...

Ne répondant plus aux normes sanitaires et devenue trop vétuste pour être rénovée, l'actuelle piscine intercommunale devrait laisser place à un nouvel équipement.

Le cabinet d'architectes OCTANT poursuit actuellement l'étude du projet. Des arbitrages budgétaires concernant le montant de l'investissement final, le mode de fonctionnement et les coûts qui en découlent restent à finaliser. Pour autant, les grandes lignes du projet du futur centre aquatique sont arrêtées.

Entre la salle des sports et le pôle enfance dont s'inspire sa ligne architecturale, ce nouvel édifice est plus qu'une piscine : à l'intérieur, aux pieds des gradins, un bassin sportif de 25 mètres, large de 4 lignes d'eau, et un bassin ludique et d'apprentissage de 100 m² équipé de jets d'eau,

de plaques à bulles et d'un espace patageoire. Un espace forme, un sauna et un hamman complète l'équipement. A l'extérieur, une plage végétale, un solarium minéral, une esplanade arborée et des espaces aménagés renforceront le contexte sportif et récréatif du lieu.

Compétition, loisirs, apprentissage, aquagym, détente, le nouveau centre aquatique a été pensé pour répondre aux attentes de tous les habitants du territoire, à commencer par les scolaires dont l'apprentissage de la natation est fondamental.

Un projet en appelle parfois un autre... Avec une ouverture annuelle, la plus



Pôle Santé

Averté en 2007 par un rapport de l'Union Régionale des caisses d'assurance maladie, les élus du Pays de Meslay-Grez se sont mobilisés fortement pour apporter une réponse face à la menace de la désertification médicale en milieu rural.

Dans quelques jours, le pôle santé deviendra une réalité avec l'ouverture des portes du site de Grez-en-Bouère. Avec le départ en retraite du dernier médecin de la commune, il y avait urgence. Aujourd'hui, 4 professionnels de santé vont donc pouvoir prendre possession des lieux. Dans 9 mois, le pôle santé à Meslay-du-Maine sera terminé. Là encore, les professionnels de santé ont répondu présent.

Le pari est en passe d'être gagné.



Le nouveau pôle santé à Meslay-du-Maine

Centre d'Incendie et de Secours de Bouère

La construction d'un nouveau centre de secours à **Bouère** a débuté et fait partie d'un vaste plan de mise à niveau des structures du SDIS 53.



Ebauche du CIS de Bouère

La zone d'activités du poteau a été retenue pour l'implantation de la nouvelle caserne, sur un terrain mis à disposition par la commune.

La communauté de communes, maître d'ouvrage et partie prenante de l'opération par le financement de la part dévolue aux communes, mène le projet. La livraison du bâtiment sera effective au 2ème trimestre 2014.

Parallèlement, les études pour la remise en conformité du casernement de **Ballée** et pour la construction de la nouvelle caserne de **Meslay-du-Maine** sont en cours, les travaux devant intervenir en 2014.

doublé d'une exemplarité environnementale

grande attention est portée aux coûts de fonctionnement. Les solutions pour le chauffage de l'eau et du bâtiment ont été passées au crible.



Projection de la future piscine intercommunale

Fort de sa situation centrale, proche du collège, à deux pas du centre social meslinois et de la salle des sports, deux bâtiments dont les équipements de chauffages souffrent de vétusté, l'option du développement d'un réseau de chauffage mutualisé est apparue évidente. Les études engagées s'orientent vers une chaudière biomasse (bois) suppléée par l'apport d'une chaudière au gaz.

La filiaire bois, en plein essor et en cours de structuration sur le département, est en capacité de fournir le combustible de manière pérenne.

Si le choix d'une chaudière biomasse et son réseau de chauffage mutualisé était entériné, le Pays de Meslay-Grez réaffirmerait sa volonté d'agir en faveur de la transition énergétique et de la réduction des gaz à effet de serre.

Services

Un guichet unique près de chez vous

Structure d'accueil polyvalent du public, le Relais Services Publics a pour mission de permettre aux habitants d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics, principalement en matière d'emploi et de prestations sociales.

3 questions à...**Nelly HAUTOIS-CAESTECKER**,
en charge du Relais Services Publics du Pays de Meslay-Grez



Quels sont les partenaires du RSP ?

«Nous sommes en relation avec les principaux organismes sociaux que sont la CAF et la CPAM, mais aussi la CARSAT. Côté emploi, Pôle emploi et la Mission locale 53 pour les jeunes de 18 à 26 ans sont nos partenaires privilégiés. Mais nous développons constamment notre réseau : ERDF, le GLEAM (médiateur énergétique), le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et de la famille)....»

Quel est votre rôle auprès des usagers ?

«Notre fonction principale est d'accompagner l'utilisateur dans ses démarches : soit en apportant une réponse immédiate à sa problématique, soit en l'orientant vers le bon interlocuteur. Notre connaissance fine des différents dispositifs des organismes publics nous permet d'être réactifs. Certaines situations nécessitent de faire appel à plusieurs services.»

Quelles sont les attentes des usagers que vous rencontrez ?

«Les usagers attendent de notre service accompagnement et efficacité. Cela peut être pour une aide à la compréhension des documents administratifs dont ils sont destinataires, ou pour recevoir une aide concrète, comme rédiger un CV, répondre à une offre d'emploi par Internet ou élaborer un dossier de demande d'allocations. Nous prenons toujours le temps d'écouter les usagers afin de répondre concrètement à leur demande. Cette notion d'écoute est pour nous primordiale.»

Horaires

du Lundi au Vendredi de 9 h à 12h et de 13h30 à 17h30
Téléphone : 02.43.64.29.00 E.mail : rsp@paysmeslaygrez.fr

Soins à domicile

Une offre de santé pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

Les 3 pays du Sud Mayenne viennent de créer une équipe mobile spécialisée d'accompagnement en mobilisant leurs Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) respectifs. Cette équipe interviendra auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées, diagnostiquées à un stade précoce ou modéré.

Sur prescription du médecin généraliste, du gériatre ou du neurologue, cette intervention, entièrement financée par l'assurance maladie, vise à améliorer ou à préserver l'autonomie de la personne dans les activités de la vie quotidienne. L'accompagnement concerne la personne atteinte, mais aussi l'aidant familial ou professionnel. Pour tout renseignement, contacter le

SSIAD du Pays de Meslay-Grez au 02.43.64.23.50 ou par mail : ssiad@paysmeslaygrez.fr.



Solidarité

En lien avec la banque alimentaire de la Mayenne, le Pays de Meslay-Grez coordonne l'aide aux plus démunis et participe à l'approvisionnement de centres de distribution.



CHIFFRES CLÉS

80 foyers aidés chaque semaine

63 bénévoles s'occupent de la distribution des produits alimentaires et de l'accueil des bénéficiaires

3 centres distributeurs sur le territoire à Meslay-du-Maine, Ballée et Grez-en-Bouère.

Offre d'hébergement

Des mobil homes au camping de la Chesnaie



Installés en début d'année 2013, les huit mobil homes du camping de la Chesnaie redynamisent l'activité du site. Créé en 1979, le camping de la Chesnaie a connu ses plus belles années entre 1985 et 1995. Dix années où l'été venu, tentes et caravanes prenaient place sur les bords du plan d'eau, et où les touristes consommaient sur le territoire. Mais, force est de constater que depuis la fin des années 90, la fréquentation du site n'a cessé de diminuer.

Si l'hébergement locatif (chalets) tirait encore son épingle du jeu, avec un des meilleurs taux de remplissage de la Mayenne, les emplacements nus réservés aux tentes et caravanes souffraient d'une cruelle désaffection. Avec un bloc sanitaire de plus de 30 ans, devenu obsolète et l'évolution de la clientèle, demandeuse de plus de confort et de services, à l'évidence, le camping de la Chesnaie avait manqué le virage de « l'hôtellerie de plein air », le nouveau mode de vacances plébiscité par les touristes.

Fort de ce constat, les élus se sont retrouvés devant un choix cornélien : fermer purement et simplement le camping ou faire le pari de l'évolution. C'est dans cette perspective qu'est née l'idée de l'implantation de mobil homes sur le site.

La LGV, une opportunité à saisir

L'investissement s'est concrétisé fin 2012, afin de pouvoir disposer de 8 mobil homes pour une mise en location dès février 2013, et ainsi profiter de l'explosion de la demande en hébergement locatif générée par le chantier de la LGV et l'afflux de centaines d'ouvriers.

La fréquentation par cette clientèle des mobil homes, des chalets mais aussi des emplacements nus est très bonne, permettant d'envisager un taux de remplissage annuel important pendant 2 ans et contribuer immédiatement au remboursement d'une partie de l'investissement. Cette

opération a ainsi permis de moderniser le camping.

Un investissement moteur pour le camping et le site

Au cours de l'été, les mobil homes ont également connu un vif succès auprès des touristes. A une clientèle d'habitues est venue s'ajouter une clientèle nouvelle. La satisfaction est au rendez-vous, et cette offre d'hébergement a même permis de faire connaître le camping, et la fréquentation des emplacements nus a également augmenté.

La pêche comme atout majeur

En dehors de nos frontières départementales, la qualité des plans d'eau et l'accueil réservé aux pêcheurs sont un des points forts de la destination "Mayenne". Pour répondre à l'exigence de cette clientèle, des postes de pêche aménagés, destinés prioritairement aux locataires des mobil homes, viendront compléter l'offre proposée et les opérations de communication, visant à assurer le remplissage du camping, sont orientées vers ce public.



Vue sur le lac depuis la terrasse

Loisirs

Un label pour l'observatoire astronomique

« Devenir un acteur reconnu du loisir scientifique et nature », telle est l'ambition de M53 Mayenne Astronomie, l'association qui gère et anime toute l'année l'observatoire astronomique à Maisoncelles du Maine.

L'astronomie... naturellement

Il y a 5 ans, l'association s'est lancée dans l'organisation de camps de vacances. En été, des jeunes de 8 à 12 ans sont hébergés sur le site et, durant une semaine, participent à de nombreuses animations scientifiques et ludiques comme l'observation des étoiles, la fabrication de cadrans solaires ou le lancement de fusées confectionnées sur place.

Le succès de ces camps a poussé les organisateurs à développer de nouvelles animations tournées vers la nature, mais toujours très pointues comme l'observation des papillons, et récemment l'étude et l'écoute de chauves-souris grâce à un matériel sophistiqué.

De l'animation à l'engagement

Afin de protéger cette ressource naturelle, les trois partenaires du site que sont la communauté de communes (propriétaire des locaux d'animation), la commune (propriétaire du terrain et de l'observatoire)

et l'association se sont engagés dans une démarche de labélisation "Refuge LPO", un label reconnaissant les pratiques éco-responsables en faveur de la protection de la faune et de la flore.

Mayenne Nature Environnement a accompagné le programme en réalisant un diagnostic de ressources de la faune et de la flore, ainsi que des pratiques d'entretien, puis a fourni un mémoire de préconisation et de gestion du site.

Fin février 2013, la pose d'un panneau concrétisait le travail accompli et consacrait officiellement le site en tant que "refuge LPO - Ligue pour la Protection des Oiseaux".



La coupole de l'observatoire

Jeunesse-Sport

Associations sportives

Un service Sport à vos côtés

Les activités sportives ont toujours fait partie des spécificités du territoire. Secteur très développé, on compte pas moins de 70 associations sportives au total. La communauté de communes agit en faveur de l'organisation et du développement des activités sportives d'intérêt communautaire.

Au-delà des équipements sportifs intercommunaux qu'elle gère, elle apporte son soutien aux associations, en traitant les problématiques transversales. Une façon d'agir pour faciliter la vie des bénévoles, des adhérents, pour que l'engagement dans la vie associative reste un domaine d'épanouissement personnel et collectif.

C'est ainsi qu'elle a acquis un minibus

qu'elle met à disposition des associations (0,25€ du km). En 2013, plus de 3 000 km ont été parcourus par les associations sportives. Le service sport finance également une partie des frais



de formation des bénévoles, un vrai besoin exprimé par les associations pour garder des cadres de bon niveau, et renouveler voire accroître leurs compétences.

Maxime Richard a récemment rejoint le service sport de la communauté de communes, en remplacement d'Elaine Florêt.

Son premier grand dossier : envisager l'organisation d'une table ronde sur le football en Pays de Meslay-Grez où pourront être débattus des sujets sur les interactions entre les différents clubs, les problématiques d'arbitrage, le départ des bons joueurs vers les clubs de Laval et Château-Gontier, ou encore le partage des compétences.

Réseau Lecture

Le numérique s'invite dans les médiathèques



Vers une extension du système de réservation en ligne

Le service de réservation en ligne, jusqu'ici uniquement disponible sur les médiathèques de Grez-en-Bouère et Meslay-du-Maine va progressivement être étendu à tout le réseau. Le fond documentaire du réseau lecture du Pays de Meslay-Grez est en cours d'informatisation. Bibliothèques et points lecture vont être équipés en matériel informatique. Les abonnés auront accès à l'ensemble des ouvrages via le site Internet et pourront choisir leur lieu de retrait.

Ce service sera disponible dès avril 2014 pour Villiers-Charlemagne,

Bouère, Ballée et Bazougers, en 2016 pour Saint-Denis-du-Maine, La Bazouge-de-Chémeré, Maisoncelles-du-Maine et Arquenay.

Le « numérique » entre dans les médiathèques

Début 2014, liseuses et tablettes numériques seront disponibles dans les médiathèques du Pays de Meslay-Grez. Une vraie révolution pour certains, une suite logique pour les autres, tant le « numérique » est devenu la norme pour les jeunes générations. Pour les néophytes, une liseuse est une véritable bibliothèque à elle seule, contenant des centaines d'ouvrages,

des plus anciens aux plus récents. La tablette numérique permet quant à elle de consulter des ouvrages, des magazines, découvrir des expositions photos, visiter virtuellement des musées, écouter de la musique... et via Internet, donne l'accès à une culture sans limite. Mais que les amoureux des livres soient rassurés, tablettes et liseuses ne sont qu'une autre manière d'accéder à la culture et ne remplaceront jamais le plaisir de l'objet.

Consoles de jeux vidéo au côté des livres

La communauté de communes vient d'investir dans deux consoles de jeux vidéos qui seront en libre-service surveillé à la médiathèque de Meslay-du-Maine les mercredis et samedis. Avec des jeux adaptés à la famille, aux enfants et aux jeunes, répondant à une vraie approche pédagogique, la console, cauchemar des parents, devient un outil de socialisation et d'animation, mais aussi de rencontre intergénérationnelle. Lancement le 21 décembre 2013 à 14h00 avec le service jeunesse.

École de musique

La musique accessible à tous

Si l'objectif premier de l'établissement intercommunal est la formation des futurs musiciens amateurs, l'école de musique du Pays de Meslay-Grez affiche une autre ambition : être un acteur majeur de la culture musicale sur le territoire.

Cette volonté affichée se concrétise par une large ouverture de l'établissement vers l'extérieur, des initiatives qui donnent au grand public l'occasion de se forger une culture musicale.

Pour une musique accessible au plus grand nombre

Les nombreux concerts et représentations proposés par les différentes formations musicales du territoire sont autant de tribunes culturelles tant par le choix des programmations que par le type de

musique jouée. Des « stages », ou sessions de courtes durées, permettent à un public de musiciens ou non musiciens de profiter des installations et des instruments, et de la pédagogie d'un professionnel, professeur de l'école ou intervenant extérieur. Ils sont l'occasion de s'initier ou se perfectionner en groupe dans une ambiance ludique et conviviale. Au programme, dès janvier, 2014 : guitare, djembé et musique assistée

par ordinateur. Un stage «Accompagnement à l'apprentissage» destiné aux parents dont les enfants pratiquent formation musicale et instrumentale est également programmé.

Nouveauté 2014 : un déplacement groupé pour assister à un concert prestigieux (Nantes ou Angers) avec en prime, une session de formation d'une heure afin de décrypter le futur concert.



Concert des élèves de l'École de Musique

HABITER

ENTREPRENDRE

BOUGER/SORTIR

MESLAY-GREZ

WWW.PAYSMESLAYGREZ.FR :
LE NOUVEAU SITE DE VOTRE COLLECTIVITÉ !



+ de services !

+ simple !

+ pratique !

Retrouvez toute l'actualité et les services du Pays de Meslay-Grez à portée de clic : événements culturels, sportifs et touristiques, informations pratiques, programme des animations...

Le tout dans un site au visuel retravaillé, plus simple, plus intuitif et plus pratique !

